

Sous-financement universitaire : l'UQAM pointe de l'iceberg ???

Cécile Sabourin
Présidente de la Fédération québécoise
des professeures et professeurs d'université (FQPPU)

Déficits budgétaires, rétention par le gouvernement de subventions dues aux universités, projets d'immobilisations d'envergure : comment interpréter les messages entourant le sous-financement des universités?

La reconnaissance du sous-financement de base, c'est-à-dire pour le fonctionnement quotidien, des universités québécoises fait largement consensus. Les intervenants du milieu de l'enseignement postsecondaire au Québec avaient cru, en février 2006, qu'une solution durable au financement universitaire était en vue. Deux ans plus tard, les transferts du gouvernement fédéral se font toujours attendre et un bras de fer est engagé entre la ministre Michelle Courchesne et les universités.

Afin de faire face aux déficits, les universités soumettent annuellement leurs activités – l'enseignement surtout – à d'importantes compressions. Faut-il s'en étonner ? Nous choisissons dans la suite de ce texte de mettre l'accent sur la situation particulière de l'UQAM – la pointe de l'iceberg – étant bien conscients que l'enjeu du sous-financement concerne toutes les universités; car il est à craindre qu'une lecture tronquée de la réalité ne provoque très bientôt à l'UQAM une sévère cure minceur, désastreuse pour l'établissement mais aussi pour l'ensemble des universités et pour le Québec.

LE RÉSEAU UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS : UN PROJET DE SOCIÉTÉ

La démocratisation de l'enseignement universitaire voulue par le Rapport Parent a permis la création de l'UQAM (1969) et des constituantes du réseau de l'Université du Québec, ainsi que le développement accéléré des autres universités québécoises. Ce développement consacrait la reconnaissance que l'accessibilité aux études supérieures permettrait aux Québécoises et aux Québécois de « bâtir le Québec ». Personne ne niera que dès lors les moyens financiers devaient appuyer le démarrage, le développement et l'expansion du réseau des établissements. Le financement, malgré tous ses aléas, tient toujours le rôle de politique gouvernementale centrale des universités. Ainsi, depuis 2000, les modifications à leur grille de financement ont confirmé et imprimé des orientations gouvernementales aux modes de gouvernance de l'ensemble et de chacun des établissements universitaires, malgré la *Politique québécoise à l'égard des universités* qui inscrit dans ses principes d'action et d'orientation que l'université est un service public essentiel jouant un rôle fondamental dans la société.

Le financement de base des universités est toujours lié à l'effectif étudiant et à leur domaine d'étude. Il demeure dissocié du financement de la recherche, ce qui confirme la fracture entre le financement de l'enseignement et celui de la recherche, ce qui a des effets déterminants sur la santé financière et sur les déficits de toutes les universités.

À PROPOS DE LA GRILLE DE RÉPARTITION DES SUBVENTIONS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

L'amorce du réinvestissement gouvernemental en 2007-2008 permet la mise en application attendue d'une nouvelle grille pondérée de répartition des subventions accordées aux universités. Comptant désormais, au lieu de onze disciplines, vingt-trois familles de disciplines et trois cycles d'études, cette grille est réputée refléter le « coût moyen réel » entraîné par l'offre des divers programmes d'études dans les « grandes universités ». En fait, elle reflète aussi la rationalisation budgétaire effectuée dans ces universités au cours des années 2001 à 2003.

La programmation académique joue donc, avec les effectifs étudiants, un rôle déterminant sur la subvention qui garnira le budget de fonctionnement de chaque université. Il va sans dire que cette formule n'est pas sans susciter une certaine concurrence interuniversitaire afin d'attirer les « clientèles » dans les disciplines qui rapportent le plus; l'exemple récent de l'Université d'Ottawa qui affiche sa publicité aux issues de métro qui mènent à l'UQAM n'en est qu'un des nombreux exemples. La tentation déjà présente de gérer les programmes sur des bases éloignées de la mission universitaire risque de s'accroître avec les nouvelles pondérations.

QUELQUES DONNÉES BUDGÉTAIRES ET LE CAS DE L'UQAM

La subvention de base versée par le MELS représente, dans le budget de fonctionnement de l'UQAM, une proportion beaucoup plus importante (près de 66 % en 2004-2005) que pour l'ensemble des universités québécoises (environ 53 % pour la même année). Cet écart est demeuré stable au cours des sept années précédentes. Ainsi, à cause de l'importance de son financement provenant du MELS, l'UQAM se révèle, depuis plusieurs années, particulièrement sensible aux changements de politiques de financement.

La nouvelle grille de répartition des subventions en vigueur depuis 2007-2008 ne fait rien pour corriger la situation financière de l'UQAM. Accroissant, entre autres, le poids du financement pour les études de troisième et de deuxième cycles et celui du secteur de la médecine (absent à l'UQAM), elle défavorise encore davantage les universités qui ont un pourcentage plus important de leurs effectifs étudiants inscrits dans les programmes moins bien financés. Cela explique, d'une part, l'effort de recrutement des universités pour les cycles supérieurs et, d'autre part, l'impasse budgétaire inévitable pour un département, voire une université tout entière qui possède un premier cycle

important. Autrement dit, plus fort est le premier cycle... plus faible est l'apport budgétaire.

QUELQUES COMPARAISONS ÉCLAIRANTES SUR LA CHARGE D'ENSEIGNEMENT

Comme le rappelait à juste titre le SPUQ dans un message diffusé le 26 janvier dans *Le Devoir*, le corps professoral ne suffisant pas à la tâche d'enseignement, l'UQAM fait de plus en plus appel aux chargées et chargés de cours. En 2004-2005, les professeurs assumaient 47 % des cours à l'UQAM en comparaison avec 61,8 % dans l'ensemble des universités. En 2007-2008, ce n'est plus que 40,8 % du nombre de charges de cours au premier cycle qui sont assumées par des professeurs. Le nombre de personnes chargées de cours et le nombre total de charges de cours assumées par ces dernières ont augmenté et continuent d'augmenter plus rapidement à l'UQAM que dans l'ensemble des universités.

La surcharge s'exprime aussi par le ratio étudiants/professeur qui était de 27,3 à l'UQAM en 2005-2006, en comparaison avec 21 pour l'ensemble des universités québécoises. Le ratio est particulièrement désastreux si l'on considère essentiellement le premier cycle (le ratio est de 23,5 comparativement à 17,3 pour l'ensemble des universités). Cette donnée révèle clairement un corps professoral insuffisant. Est-il utile de rappeler que le ratio de 18,5 avait été considéré au cours des années 90 comme la norme à atteindre afin de préserver la qualité de l'enseignement et de l'encadrement étudiant ?

POUR SORTIR DE L'IMPASSE DU SOUS-FINANCEMENT ET DE LA CRISE À L'UQAM

La FQPPU tient à rappeler qu'au moment où l'UQAM vit une crise financière qui reflète de manière aiguë l'état du sous-financement des universités, il est primordial que toutes les parties concernées assument leurs responsabilités en faveur d'une sortie de crise qui renforce le réseau des universités québécoises. La mise sur pied d'un comité sur le financement universitaire par le recteur Claude Corbo constitue une piste intéressante afin de s'attaquer aux iniquités fondamentales dans le financement de base.

Le Syndicat des professeurs et professeures de l'UQAM (SPUQ), par la voix de sa présidente, Michèle Nevert, rappelait récemment que l'UQAM fut fondée afin de contribuer à rattraper le retard du Québec dans la formation universitaire. Résolument urbaine et populaire depuis sa fondation, l'UQAM s'est toujours fait un point d'honneur de conjuguer excellence et accessibilité, innovation et démocratie, créativité et humanisme. Accomplir cette mission – toujours aussi pertinente – exige un effort collectif, celui des professeures et professeurs, des autres personnels mais aussi de la société québécoise.

De manière plus générale, la « question de l'UQAM » nous amène à dénoncer l'absence de concertation entre les instances gouvernementales responsables du financement de base et du financement de la recherche, notamment la croissance des interventions directes du gouvernement fédéral dans les universités, au moment même où celles-ci sont appauvries et peinent à

répondre à leurs besoins de base. Le mode de financement actuel s'appuie sur une asymétrie toxique pour nos universités. En effet, des fonds significatifs, pour la recherche, proviennent du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), tandis que, pour l'enseignement et le fonctionnement général, l'argent provenant du MELS ne suffit pas. Il faudra un jour que l'on prenne conscience que ce déséquilibre, s'il semble favoriser la recherche à court terme, effrite l'université québécoise comme institution où la recherche **et** l'enseignement se fertilisent mutuellement. Il faut de toute urgence, pour réinvestir dans les universités, commencer par réunir sous un seul ministère, ou un seul organisme, enseignement et recherche. Et pour y arriver, il faut d'abord cesser de se mentir collectivement : nous proclamons l'importance de l'éducation supérieure mais, en hypertrophiant la recherche, nous étranglons l'enseignement et mettons en péril nos institutions universitaires.

24 février 2008